

Date de dépôt : 18 janvier 2017

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Roger Deneys : Attribution du projet des Dardelles : par quels experts et avec quels liens d'intérêts ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 16 décembre 2016, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Selon nos informations, l'attribution du projet des Dardelles s'est faite à travers un comité d'experts de 25 personnes qui a retenu l'entreprise Steiner.

Le Conseil d'Etat peut-il en l'occurrence nous donner la liste des 25 experts en question, en décrivant leurs fonctions actuelles, leurs éventuelles fonctions passées au sein de l'Etat et également leurs éventuels liens passés avec l'entreprise Steiner, notamment dans le cadre de la réalisation des projets Cento Rapido et PCA ?

Le Conseil d'Etat peut-il également nous indiquer si des membres de la direction de l'OCD ont ou ont eu des liens d'intérêts privés ou commerciaux avec l'entreprise Steiner, ses architectes ou ses collaborateurs dans le cadre de projets pénitentiaires antérieurs à celui des Dardelles ?

Le Conseil d'Etat peut-il également nous indiquer si d'actuels ou anciens magistrats ou élus cantonaux ou communaux sont professionnellement associés au projet retenu, le cas échéant en nous communiquant leur(s) nom(s) et leur(s) rôle(s) ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

En préambule, le Conseil d'Etat confirme que l'ensemble des membres externes à l'Etat de Genève du groupe d'évaluation et du collège d'experts a signé « un engagement de confidentialité » et « un engagement d'indépendance et d'absence de conflits d'intérêts » (voir annexes 1 et 2).

Le groupe d'évaluation et le collège d'experts sont composés de mandataires externes dans les domaines de la sûreté, de l'ingénierie CVSE et AEAI, de la programmation, du facility management, de l'environnement et de la cuisine industrielle, ainsi que des représentants d'associations professionnelles et de fonctionnaires de l'office des bâtiments (OBA), de l'office de l'urbanisme (OU) et de l'office cantonal de la détention (OCD) (voir liste en annexe 3).

Compte tenu de ce qui précède, il est clair que des membres du groupe d'évaluation et du groupe d'experts ont pu, avant l'appel d'offres des Dardelles, avoir des relations contractuelles avec un ou plusieurs membres des groupements candidats. Ceci ne constitue pas un motif de récusation.

Le Conseil d'Etat confirme que, dans le cadre de projets pénitentiaires antérieurs à celui des Dardelles, aucun membre de la direction de l'office cantonal de la détention (OCD) ayant participé à cet appel d'offres n'a, ou n'a eu, des liens d'intérêts privés ou commerciaux avec l'un des groupements candidats.

Un bureau d'architecte genevois, dont une députée du Grand Conseil est l'une des associées, fait partie du groupement adjudicataire (voir annexe 4). Cependant, cette personne ne figure pas dans l'organigramme du groupement et donc ne participera pas personnellement à l'étude ou à l'exécution de l'établissement pénitentiaire des Dardelles. Il n'y a pas, à notre connaissance, d'autres élus cantonaux ou communaux professionnellement associés au projet retenu.

Le Conseil d'Etat constate qu'aucun candidat non retenu n'a interjeté recours auprès de la chambre administrative de la Cour de justice au motif de l'un ou l'autre des sujets traités par la question qui nous occupe, ni sur un autre d'ailleurs.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP

Annexes :

- 1) *Engagement de confidentialité*
- 2) *Engagement d'indépendance et d'absence de conflit d'intérêts*
- 3) *Liste des membres du collège d'experts et des membres du comité d'évaluation*
- 4) *Membres du groupement Steiner*



Etablissement pénitentiaire des Dardelles
Engagement de confidentialité

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

1. Le soussigné, membre du groupe d'évaluation chargé d'évaluer les offres que déposeront les soumissionnaires à l'appel d'offres « *Etablissement pénitentiaire des Dardelles* » organisé par la République et canton de Genève, traitera de manière strictement confidentielle, quelle qu'en soit leur nature, toutes les informations et données relatives à l'appel d'offres précité, aux offres déposées et qui lui seront remises par l'Organisateur de l'appel d'offres ou dont il aura connaissance dans le cadre de l'exécution de sa mission.

Il prendra toutes les mesures adéquates pour préserver leur caractère confidentiel.

Le chiffre 2 est réservé.

2. Le soussigné ne pourra faire état des informations et données mentionnées au chiffre 1 qu'à l'Organisateur de l'appel d'offres (Office des bâtiments) et aux autres membres du groupe d'évaluation.
3. Le présent engagement continuera de déployer ses effets au-delà de la fin du travail du groupe d'évaluation.
4. Dès la fin de sa mission, le soussigné remettra à l'Organisateur de l'appel d'offres tous les documents, supports informatiques, bandes magnétiques, notes, correspondance, rapports établis, utilisés ou détenus dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres. Il n'en fera et n'en gardera aucune copie ni sauvegarde informatique.
5. Le soussigné remettra un exemplaire original du présent Engagement de confidentialité dûment daté et signé à l'Organisateur de l'appel d'offres : Office des Bâtiments, à l'attention de M. Jean-Pierre Duport, Boulevard Saint-Georges 16, case postale 22, 1211 Genève 8, Suisse.
6. Cet engagement de confidentialité est soumis au droit suisse. Tout différend lié à l'interprétation de cet engagement sera soumis aux tribunaux genevois.

Fait et signé à _____, le _____

Nom Prénom

Signature

ANNEXE 2



Etablissement pénitentiaire des Dardelles
Engagement d'indépendance et d'absence de conflit d'intérêts

Engagement d'indépendance et d'absence de conflit d'intérêts

1. Le soussigné, membre du groupe d'évaluation chargé de l'examen des offres que déposeront les soumissionnaires à l'appel d'offres « *Etablissement pénitentiaire des Dardelles* » organisé par la République et canton de Genève, certifie qu'il ne se trouve dans aucune situation de conflit d'intérêts qui l'empêcherait de remplir fidèlement ses obligations vis-à-vis de l'Organisateur de l'appel d'offres. Il atteste ne pas avoir de liens de nature privée ou professionnelle avec les soumissionnaires et les entités (mandataires, sous-traitants, etc.) qui leur sont liées et qui seraient de nature à remettre en cause son indépendance et son impartialité ou qui, de toute autre manière, permettrait de revenir à son endroit une prévention de partialité. Il déclare en particulier ne pas avoir assisté, d'une quelconque façon, les soumissionnaires et les entités (mandataires, sous-traitants, etc.) qui leur sont liées dans l'établissement de leurs offres.
2. Le soussigné s'abstiendra, tout au long de son mandat, de tout acte susceptible de compromettre l'exécution fidèle de ses obligations vis-à-vis de l'Organisateur de l'appel d'offres ou de provoquer une annulation de la procédure d'appel d'offres ou de la décision d'adjudication qui sera rendue au terme de celle-ci. Il s'interdit en particulier d'entretenir tout contact avec les soumissionnaires et les entités (mandataires, sous-traitants, etc.) qui leur sont liées au sujet du marché public « *Etablissement pénitentiaire des Dardelles* ». Il s'interdit, tout au long de son mandat, de conclure tout contrat ou toute promesse de contracter, ferme ou conditionnel, avec les soumissionnaires et les entités susmentionnées en relation avec ce projet.
3. Le soussigné signalera immédiatement à l'Organisateur de l'appel d'offres tout fait et lien susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, qui serait propre à l'empêcher de remplir fidèlement ses obligations vis-à-vis de l'Organisateur de l'appel d'offres et/ou qui pourrait compromettre le bon déroulement de la procédure de marché public.
4. L'Organisateur de l'appel d'offres sera en droit de mettre un terme avec effet immédiat à la mission du soussigné si ce dernier se trouve, par sa faute ou non, dans l'une des situations décrites sous chiffres 1 et 2.
5. Le soussigné qui violerait l'un des engagements précités s'exposera à devoir répondre du préjudice en résultant pour l'Organisateur de l'appel d'offres.
6. Le soussigné remettra un exemplaire original du présent Engagement d'indépendance et d'absence de conflit d'intérêts dûment daté et signé à l'Organisateur de l'appel d'offres : Office des Bâtiments, à l'attention de M. Jean-Pierre Dupont, Boulevard Saint-Georges 16, case postale 22, 1211 Genève 8, Suisse.
7. Cet engagement de confidentialité est soumis au droit suisse. Tout différend lié à l'interprétation de cet engagement sera soumis aux tribunaux genevois.

Fait et signé à _____, le _____

Nom Prénom

Signature

ANNEXE 3 – Liste des membres du collège d'experts et des membres du comité d'évaluation

COLLEGE D'EXPERTS

Société	Nom	Expertise
Etat de Genève/DF/OBA	Mme Gency	Expert achats
Etat de Genève/DF/OBA	M. Nicole	Architecte spécialiste
Etat de Genève/DF/OBA	M. Bourget	Chef de projet ingénierie
Etat de Genève/DF/OBA	M. Ortolan	Ingénieur énergétique
Etat de Genève/DALE/OU	Mme Cottet	Expert urbanisme
Etat de Genève/DSE/OCD	M. Budry	Technicien spécialiste / Responsable bâtiments
Etat de Genève/DSE/OCD	M. Taimsalu	Technicien spécialiste / Responsable bâtiments
Sanja Savic Architecture	Mme Savic	Expert architecte programmiste
GBI SA	M. Gruffaz	Expert planification ordonnancement
Muma Conseil	M. Munoz	Expert Chauffage ventilation MCR
Gallay & Juffer SA	M. Juffer	Expert Electricité
Frédy Margairaz Bureau Technique	M. Margairaz	Expert Sanitaire
CPIs Conseils Sàrl	M. Roser	Expert AEA1
Socotec International	M. Jaquet	Expert Facility Management
GLI Ekium	Mme Opper	Expert sûreté pénitentiaire
Ecotec	M. Zahnd	Expert environnement
Lab consulting sarl	M. Gatineau	Expert cuisine industrielle
Gross & Associés Avocats	M. Guignard	Avocat
Gross & Associés Avocats	Mme Perrier	Avocate
M&R Conseils	M. Moser	Coordinateur

GROUPE D'EVALUATION

Société	Nom	Titre
Etat de Genève/DF/OBA	M. Duvillard	Directeur Général
Etat de Genève/DF/OBA	M. Moraga	Directeur constructions
Etat de Genève/DF/OBA	M. Dupont	Chef de projet
Etat de Genève/DSE/OCD	M. Bertschy	Directeur Général
Etat de Genève/DSE/OCD	M. Barraud	Directeur infrastructures et logistique
Etat de Genève/DALE/SG	M. Della Casa	Architecte Cantonal
Fédération des Métiers du Bâtiment	M. Rufener	Secrétaire général
Fédération des Architectes et des Ingénieurs	M. Maria	Membre FAI

Annexe 4 : Membres du groupement Steiner

